



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 1^{ER} FÉVRIER 1999

ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 1.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL TENUES LES LE 14 DÉCEMBRE 1998 ET LE 11 JANVIER 1999
- 1.3 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JANVIER 1999
- 1.4 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE JANVIER 1999

2. RÈGLEMENT

- 2.1 LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 826-1999 INTITULÉ «RÈGLEMENT DONNANT LE CARACTÈRE DE RUE ET OUVRANT À TITRE DE CHEMIN PUBLIC LES LOTS 1789-10 ET 1789-15 DU CADASTRE DU CANTON DE BROME»

3. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

- 3.1 ASSISES ANNUELLES 1999 DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
- 3.2 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE MARS, AVRIL, MAI ET JUIN 1999
- 3.3 11^E ÉDITION DU GALA DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT
- 3.4 AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MCMASTER DE DÉFRAYER LE COÛT DU REPAS LORS DE SA RENCONTRE AVEC MONSIEUR HUGH O'REILLY, MAIRE DE WHISTLER

4. AVIS DE MOTION

- 4.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTEGRATION ARCHITECTURALE NUMERO 700-91, TEL QU'AMENDE, DE FAÇON A : A) AGRANDIR LA ZONE C01-118 A MEME LA ZONE C01-171 ET A AUTORISER DORENAVANT DANS LA ZONE C01-118, EN PLUS DES USAGES DEJA AUTORISES, LES USAGES RELIES A LA VENTE DE PRODUITS POUR ANIMAUX, LA VENTE DE SPIRITUEUX, LES KIOSQUES TOURISTIQUES AINSI QUE LA PRESENTATION D'EXPOSITIONS THEMATIQUES ET D'ACTIVITES CULTURELLES; B) CREER LA ZONE C01-177 A MEME UNE PARTIE DE LA ZONE C01-118 ET A AUTORISER DANS CETTE NOUVELLE ZONE CERTAINS USAGES DE LA CLASSE C3 C) MODIFIER L'ÉCRITURE DU PREMIER PARAGRAPHE DES ARTICLES 1 ET 2 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-46-98 QUI A POUR EFFET DE RECEVOIR LES DISPOSITIONS APPLICABLES À LA GARDE DES CHEVAUX COMME USAGE ADDITIONNEL À UN USAGE «HABITATION» ET D'AUTORISER LES BÂTIMENTS ACCESSOIRES À UNE HABITATION DANS LA COUR AVANT À CERTAINES CONDITIONS
- 4.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-59-1999 INTITULÉ «RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTEGRATION ARCHITECTURALE NUMERO 700-91, TEL QU'AMENDE, DE FAÇON A : A) AGRANDIR LA ZONE C01-118 A MEME LA ZONE C01-171 ET A AUTORISER DORENAVANT DANS LA ZONE C01-118, EN PLUS DES USAGES DEJA AUTORISES, LES USAGES RELIES A LA VENTE DE PRODUITS POUR ANIMAUX, LA VENTE DE SPIRITUEUX, LES KIOSQUES TOURISTIQUES AINSI QUE LA PRESENTATION D'EXPOSITIONS THEMATIQUES ET D'ACTIVITES CULTURELLES ; B) CREER LA ZONE C01-177 A MEME UNE PARTIE DE LA ZONE C01-118 ET A AUTORISER DANS CETTE NOUVELLE ZONE CERTAINS USAGES DE LA CLASSE C3 C) MODIFIER L'ÉCRITURE DU PREMIER PARAGRAPHE DES ARTICLES 1 ET 2 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-46-98 QUI A POUR EFFET DE RECEVOIR LES DISPOSITIONS APPLICABLES À LA GARDE DES CHEVAUX COMME USAGE ADDITIONNEL À UN USAGE «HABITATION» ET D'AUTORISER LES BÂTIMENTS ACCESSOIRES À UNE HABITATION DANS LA COUR AVANT À CERTAINES CONDITIONS»
- 4.3 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-50-1999 INTITULÉ «RÈGLEMENT RELATIF AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTEGRATION

ARCHITECTURALE NUMERO 700-91, TEL QU'AMENDE, DE FAÇON A : A) AGRANDIR LA ZONE C01-118 A MEME LA ZONE C01-171 ET A AUTORISER DORENAVANT DANS LA ZONE C01-118, EN PLUS DES USAGES DEJA AUTORISES, LES USAGES RELIES A LA VENTE DE PRODUITS POUR ANIMAUX, LA VENTE DE SPIRITUEUX, LES KIOSQUES TOURISTIQUES AINSI QUE LA PRESENTATION D'EXPOSITIONS THEMATIQUES ET D'ACTIVITES CULTURELLES ; B) CREER LA ZONE C01-177 A MEME UNE PARTIE DE LA ZONE C01-118 ET A AUTORISER DANS CETTE NOUVELLE ZONE CERTAINS USAGES DE LA CLASSE C3 C) MODIFIER L'ÉCRITURE DU PREMIER PARAGRAPHE DES ARTICLES 1 ET 2 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-46-98 QUI A POUR EFFET DE RECEVOIR LES DISPOSITIONS APPLICABLES À LA GARDE DES CHEVAUX COMME USAGE ADDITIONNEL À UN USAGE «HABITATION» ET D'AUTORISER LES BÂTIMENTS ACCESSOIRES À UNE HABITATION DANS LA COUR AVANT À CERTAINES CONDITIONS»

5. AFFAIRES COURANTES

- 5.1 ACHATS D'IMMOBILISATIONS FINANCÉES PAR LE FONDS DE ROULEMENT
- 5.2 AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ AUX FINS DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
- 5.3 FERMETURE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA, DÉTACHEMENT DE GRANBY
- 5.4 ADJUDICATION DU CONTRAT DE MARQUAGE DE RUES, 1999-2000-2001
- 5.5 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FAITE PAR L'ASSOCIATION DE CONSERVATION CHASSE ET PÊCHE DE LAC BROMONT RELATIVEMENT À L'ENSEMENCEMENT DU LAC BROMONT
- 5.6 DEMANDE D'APPUI FAITE PAR LA VILLE DE ROSEMÈRE RELATIVEMENT À LA RÉCUPÉRATION PAR LES VILLES DE LA CONTRIBUTION FORCÉE À L'ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
- 5.7 DEMANDE D'AUTORISATION POUR TRANSFÉRER LE CENTRE DE RELÈVE 911 À LA CASERNE DU PARC INDUSTRIEL
- 5.8 ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE LOCAUX ET DE SERVICES DE SOUTIEN POUR L'INSTALLATION D'UN KIOSQUE INFOCENTRE PAR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES HUMAINES CANADA

- 5.9 ACHAT D'UN CHRONOMÈTRE POUR LE CENTRE SPORTIF ET CULTUREL
 - 5.10 NOM DE RUE DONNÉ AUX LOTS 1789-10 ET 1789-15 DU CADASTRE DU CANTON DE BROME
 - 5.11 DEMANDE DE SUBVENTION FAITE PAR LES BEAUX DIMANCHES DE BROMONT, SAISON 1999
 - 5.12 RÉOLUTION NUMÉRO 98-064 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME INTITULÉ «DEMANDE PERMIS D'AGRANDISSEMENT RESTAURANT DU MARCHÉ AUX PUCES »
 - 5.13 PROCLAMATION DU MOIS DE FÉVRIER 1999, MOIS DU CŒUR
 - 5.14 DEMANDE DE SUBVENTION FAITE PAR LE COMITÉ DES PRIX ET BOURSES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE MASSEY-VANIER
 - 5.15 MANDAT DONNÉ À M^E YVON ROBICHAUD RELATIVEMENT À LA PERCEPTION DES DROITS DE MUTATION, DOSSIER NUMÉRO MATRICULE 47005 7016 25 5055
 - 5.16 ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE DE CHARBON ACTIF
 - 5.17 NON UTILISÉ
 - 5.18 ADJUDICATION DU CONTRAT D'ENTRETIEN DES PARCS ET ESPACES FLEURIS, ANNÉE 1999
 - 5.19 MANDAT DONNÉ POUR LA RÉALISATION D'UN SONDAGE AUPRÈS DES CITOYENS
 - 5.20 MANDAT DONNÉ À LA FIRME ALLAIRE, ROBERGE, LEGENDRE, COMPTABLES AGRÉÉS AFIN DE RÉALISER LE TRAVAIL DE PRÉPARATION DU DOSSIER DE VÉRIFICATION
 - 5.21 NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BROMONT EN REMPLACEMENT DE MADAME LINDA GAGNON
- 6. AFFAIRES DU PERSONNEL**
- 7. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 7.1 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION RÉSIDENITIELLE DE BROMONT TENUE LE 19 JANVIER 1999

- 7.2 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR JEAN-PIERRE MAILHOT, DIRECTEUR DE LA DIRECTION DE L'ANALYSE ET LA COORDINATION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION CONCERNANT LE CONCOURS VILLES, VILLAGES ET CAMPAGNES FLEURIS DU QUÉBEC
- 7.3 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 14 JANVIER 1999
- 7.4 DÉPÔT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 98-500 DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM RELATIVEMENT AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA VILLE DE BROMONT
- 7.5 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE CONSEIL DE LA RÉGIE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE DES CANTONS DE L'EST TENUE LE 19 NOVEMBRE 1998
- 7.6 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR ANDRÉ HAMELIN DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS RELATIVEMENT À LA DEMANDE DE SUBVENTION DE LA VILLE DE BROMONT POUR LA RÉFECTION DES PONTS
- 7.7 DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DE GESTION DES LOISIRS DE BROMONT INC. TENUES LES 20 AVRIL, 19 MAI, 1^{ER} SEPTEMBRE, 15 SEPTEMBRE, 29 SEPTEMBRE, 20 OCTOBRE, 17 NOVEMBRE ET 15 DÉCEMBRE 1998
- 7.8 DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS FAITE PAR VERSABEC INC.
- 7.9 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR MARCEL BERGERON RELATIVEMENT À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UNE TERRE AGRICOLE, CHEMIN RACINE
- 7.10 DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CLD DES CANTONS DE L'EST (HAUTE-YAMASKA) TENUE LE 11 DÉCEMBRE 1998 ET LE 19 JANVIER 1999
- 8. VARIA**
- 8.1 MANDAT DONNÉ À LA FIRME COMMUNICATIONS DES IDÉES ET DES MOTS
- 8.2 DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE LA VILLE DE BROMONT POUR ÊTRE RECONNUE COMME VILLE TOURISTIQUE AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

8.3 OFFRE DE SERVICE DE CENTRE DE RESSOURCES
MUNICIPALES (CRM) : PROJET D'INTERVENTION EN
RESSOURCES HUMAINES

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ADJOINT AU GREFFE

PIERRE SIMONEAU, O. M. A.